

## Rapport de la commission électorale

Le 30 septembre dernier, les membres de la commission électorale ont analysé les candidatures reçues.

**POSTE DE PRÉSIDENT : Yves Laurencelle**  
**POSTE DE VICE-PRÉSIDENTE : Luce Bélanger**

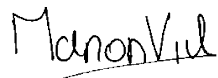
Les membres confirment que ces candidatures sont conformes et respectent les conditions ci-dessous :

1. Être producteur agricole au sens de la Loi sur les producteurs agricoles.
2. Être membre d'une UPA locale affiliée à la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord elle-même affiliée à l'UPA.
3. Avoir acquitté en totalité sa cotisation dans les délais prescrits.
4. Avoir déposé, au plus tard le 26 septembre 2025, à 16 h, un formulaire de mise en candidature ayant un minimum de dix signatures de producteurs agricoles issus de trois UPA locales respectant les conditions ci-dessus énumérées.

Conformément au règlement d'élection, **étant donné qu'il n'y a qu'une seule candidature reçue pour le poste de président et pour celle de vice-président, les candidats seront déclarés élus lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, le 24 octobre prochain.**

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec Mme Manon Vial, secrétaire d'élection au 418 872-0770 (poste 201) ou à l'adresse suivante : [manon.vial@quebec.upa.qc.ca](mailto:manon.vial@quebec.upa.qc.ca).

Pour le président de la commission, M. Gaétan Boudreault



Manon Vial  
Secrétaire de la commission